

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Section de fonctionnement

L'année 2018 continue de voir la dotation forfaitaire de fonctionnement diminuer, soit une perte de plus de 300 000 € sur 4 ans représentant une baisse de 40 % par rapport au produit perçu en 2014. Toutefois, la maîtrise des dépenses de fonctionnement en 2017 a permis de dégager des résultats positifs qui permettent de concrétiser quelques investissements notables.

Evolution des produits

- ✚ les ressources fiscales restent stables
- ✚ les prévisions des dotations sont en légère hausse (+ 0,31 %)
- ✚ les autres produits de services et de gestion courante sont également en augmentation (+ 0,50 %).

Evolution des charges

Les prévisions 2018 voient les dépenses réelles de fonctionnement augmenter de 2,00 % et les charges à caractère général diminuer de 4,00 %.

- ✚ les charges de personnel accusent une augmentation de 1,02% par rapport à 2017.
Elles représentent 59,07% des dépenses réelles de fonctionnement
- ✚ les charges financières subissent une baisse de 10,21 % due notamment à la régularisation définitive en 2017 du paiement de l'échéance d'un emprunt qui était reportée d'une année sur l'autre depuis plusieurs exercices
- ✚ les subventions aux associations et autres organismes se trouvent augmentées de 65,53 % en raison :
 - d'une subvention complémentaire au profit de l'Association Centre Aéré qui d'une part, assure entre autres l'accueil et les activités périscolaires pour le compte de la Commune et d'autre part, ne perçoit plus d'aide du Département de la Seine-Maritime dans le cadre de son fonctionnement
 - de deux subventions au profit de bailleurs sociaux (IBS + LOGEAL) pour un montant total de 50 000 € au titre de la production de logements locatifs sociaux (cf. loi SRU).

Section d'investissement

Les principaux projets d'investissement pour cette année sont les suivants :

- ✚ Achèvement de la restauration du clocher de l'église Saint-Pierre
- ✚ Rénovation du Centre Bourvil
- ✚ Réalisation d'une Maison des Associations

Les dépenses se décomposent comme suit :

✚ Remboursement du capital de la dette :	544 758 €	
✚ Dépenses d'équipement :	3 433 610 €	(dont 268 610 € de Restes à réaliser)
✚ Dépenses imprévues :	10 000 €	
✚ Opérations d'ordre budgétaire :	173 152 €	
Total :	4 161 520 €	

Elles seront financées par :

✚ Report du Résultat :	95 098 €	
✚ Recettes d'équipement :	1 474 000 €	(subventions et participations dont 411 000 € de Restes à réaliser)
✚ Recettes financières :	1 813 754 €	(voir détail ci-dessous)
✚ Opérations d'ordre budgétaire :	1 446 058 €	(voir détail ci-dessous)
Total :	4 828 910 €	

Les recettes financières sont les suivantes :

✚ FCTVA :	53 785 €
✚ Taxe d'aménagement :	49 400 €
✚ Excédent Fonct Capitalisé :	1 100 048 €
✚ Métropole (Transfert compétences) :	85 521 €
✚ Produit de cession (Restes à réaliser) :	525 000 €

Les recettes d'ordre se décomposent comme suit :

✚ Amortissements :	172 906 €
✚ Virement de la sect. de fonct. :	1 135 239 €
✚ Transfert (Cpte 2031 s/cpte 2313). :	112 758,24 €
✚ Régularisation d'opérations d'ordre budgétaire s/exercice précédent :	25 154,76 €

La prospective pluriannuelle d'investissement prévoit :

- ✚ Réaménagement et extension de la crèche
- ✚ Rénovation des systèmes de chauffage des salles de sport du complexe David Douillet et de la salle des fêtes
- ✚ Mise en place de la vidéo protection

L'endettement

En 2018 le taux d'endettement est ramené à 12,19 % (P.M. 13,46 % en 2017)
Aucun emprunt nouveau ne sera contracté en 2018.



Le Maire,

Philippe LEROY
Philippe LEROY